



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article5320>

Communiqué de presse des Comités de pêcheurs de la bande de Gaza

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Communiqué de presse du 5 janvier 2017.

Dans la ligne des attaques continuelles contre les pêcheurs dans la bande de Gaza, attaques violentes pendant leur travail en mer, l'occupation israélienne a inauguré un nouvel et effroyable crime, commis par sa marine de guerre contre un bateau de pêche hier soir.

À 21 heures ce mercredi, 4 janvier 2017, le pêcheur Rashad Hissy était sur son bateau, à l'arrêt en mer à 5 miles nautiques de la côte, à l'ouest du district de Gaza-nord, effectuant son métier sans contrevenir aux limites illégalement imposées par l'occupation israélienne. Un navire de la flotte de guerre s'est rué sur le bateau de pêche, sans aucune semonce ni avertissement préalable, avec pour résultat de couler le bateau complètement détruit et la disparition du pêcheur, Mohammed Ahmed Mohammed Jamil Hissy, toujours non retrouvé à l'heure où est publié ce communiqué. Les opérations de recherche sont toujours en cours, dans l'espoir de le retrouver vivant.

Sur la base des faits qui précèdent :

Nous, membres des comités de pêcheurs de l'Union des comités des travailleurs agricoles (UAWC), condamnons cet acte barbare et l'occupation qui pèse sur les pêcheurs au travail à la mer.

Cette dangereuse escalade de la violence contre les pêcheurs constitue un nouveau crime des forces de l'occupation contre les pêcheurs en particulier et le peuple palestinien en général.

En conséquence nous exigeons :

1. Que soit éclairci ce qui est arrivé au pêcheur Mohamed Ahmed Mohammed Jamil Hissy, toujours disparu à l'heure actuelle.
2. Nous appelons la communauté internationale à agir immédiatement et à protéger les pêcheurs et leur libre accès aux ressources de la mer, faute de les placer dans l'obligation de renoncer à leur métier.
3. Nous appelons la communauté internationale à demander à l'occupation israélienne des comptes pour ses innombrables crimes contre les pêcheurs.
4. Nous demandons à la communauté internationale d'intervenir pour faire lever le blocus terrestre et maritime imposé à la bande de Gaza.

Les comités de pêcheurs de la bande de Gaza, 05/01/2017